

DÉLIBÉRATION N°52

OBJET : ADOPTION DU RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE ET FINANCIER

Entendu l'exposé de Madame Christelle PUJO, Adjointe au maire ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu la délibération n°443 du 7 février 2024 portant adoption du précédent règlement budgétaire et financier ;

Vu le projet de règlement budgétaire et financier annexé ;

Vu l'avis de la commission Services publics, finances et économies locales ;

Considérant que l'adoption d'un règlement budgétaire et financier est requise dans le cadre de la mise en œuvre de la nomenclature M57 et à chaque renouvellement de l'assemblée délibérante ;

Considérant la nécessité de formaliser les règles internes de gestion budgétaire et financière afin d'assurer la transparence, la sécurité juridique et la qualité de la gestion de la collectivité ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ;

LE CONSEIL MUNICIPAL :

ADOpte le règlement budgétaire et financier ci-annexé.

Délibération adoptée à l'unanimité

Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Ozoir-la-Ferrière le 30 juin 2026

Le secrétaire de séance,
Jean-Paul CHONION.



Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Ozoir-la-Ferrière le 30 juin 2026

La Maire,
Laëtitia DEVRIENDT.



REÇU EN PREFECTURE

le 03/07/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-077-217703503-20260630-DELIB_52_26

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2026

Conseillers en exercice :	35
Présents :	33
Absents :	2
Pouvoir :	1
Votants :	34*

Convoqués le : 24 juin 2026

L'an deux mil vingt-six le trente juin à vingt heures, le Conseil municipal de la commune d'Ozoir-la-Ferrière, s'est réuni à l'Espace HORIZON, sous la présidence de Madame Laëtitia DEVRIENDT, maire.

PRESENTS : Madame Laëtitia DEVRIENDT, Monsieur Paul BADRI, Madame Christelle PUJO, Monsieur Guillaume PROUST, Madame Monia BRAHAM, Monsieur Manuel MACHADO, Madame Sonia LAURENT, Monsieur Jean-Paul CHONION, Madame Isabelle PITSCH, Monsieur Michel CALAFATO, Madame Catherine ROUSSEAU, Madame Tiffanie CALAS, Madame Diane DA SILVEIRA, Monsieur Bruce HENRIONNET, Madame Louise GUIBERT, Monsieur Adrien PAIRON, Madame Méline RIVERA, Monsieur Maxence LEBRUN, Madame Nadège BERTHAULT, Monsieur Pascal ROSE, Monsieur Sébastien CHAUVIN, Madame Ludivine BERTOLOTTI, Monsieur Antonio AMARAL, Monsieur Teddy ROBIN, Madame Sandrine COUPPÉ, Monsieur Cédric BLANC, Madame Nadia FRANÇOIS, Monsieur Dov COHEN, Monsieur Fabien DARTIS, Monsieur Bruno WITTMAYER, Madame Marie TISSIER, Monsieur Jean-Marc BARDON, Madame Séverine NOEL.

ABSENTE : Madame Audrey DAMMAN

ABSENTE AYANT DONNÉ POUVOIR DE :

Madame Fatiha BORROS à Monsieur Adrien PAIRON

Madame la Maire déclare la séance ouverte et le conseil municipal désigne à l'unanimité, Monsieur Jean-Paul CHONION, secrétaire de séance, en application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales.

** Il est à noter que, conformément aux textes en vigueur, Madame la maire a quitté la séance pendant le vote des délibérations portant sur les Comptes Financiers Uniques (budget principal Ville, budget annexe Assainissement, budget annexe Location de salle et spectacles) et le Compte administratif du budget RPA (délibération n°53, 54, 55, et 57).*

Madame la maire a également quitté la séance pendant le vote de la délibération n°56 (Compte de gestion 2025 au budget annexe RPA (Résidence pour personnes âgées)).

Pendant ces absences, la présidence a été confiée à Madame Christelle PUJO.